



Le 16 mars 2022

Par SDÉ

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité CIP-005-7, CIP-010-4 et CIP-013-2 relatives à la cybersécurité - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)

Votre dossier : R-4173-2021 Notre référence : R062415

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2022-021, le Coordonnateur dépose ce jour une version complète révisée des normes de fiabilité CIP-005-7, CIP-010-4 et CIP-013-2 ainsi que leurs annexes Québec, dans leurs versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-4, documents 1 et 2**.

Le Coordonnateur produit également le contenu de ces documents en suivi de modifications, comme pièces **HQCF-4, documents 1.1 et 2.1**.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/

p.j.